

Aquilegia bertolonii Schott

L'Ancolie de Bertoloni

1474

Syn. : *Aquilegia reuteri* Boiss.
Angiospermes, Dicotylédones, Renonculacées

Caractères diagnostiques

Plante haute de 15 à 50 cm.

Feuilles pétiolées, divisées en 3 lobes incisés et crénelés.

Hampe florale portant de 1 à 5 fleurs, penchées, grandes, à 5 pétales partiellement soudés prolongés chacun par un éperon droit ou un peu incurvé en crochet, d'un bleu violacé clair, à anthères jaunes.

Fruit composé de 5 follicules.

Confusions possibles

Des confusions sont possibles avec l'Ancolie des Alpes (*Aquilegia alpina* L.) qui possède des anthères violettes et une écologie bien différente (rochers frais aux étages subalpin et alpin inférieur) et avec l'Ancolie vulgaire (*Aquilegia vulgaris* L.), espèce des milieux forestiers et des lisières des étages collinéen, montagnard et subalpin inférieur, à corolle plus petite, violacée sombre, à éperons très nettement enroulés en crochet.

Caractères biologiques

L'Ancolie de Bertoloni est mal connue sur le plan biologique.

C'est une espèce vivace de type hémicryptophyte scapiforme.

Biologie de la reproduction

La floraison se produit de juin à début août selon l'altitude et la pollinisation est assurée par certains hyménoptères. La production de graines constitue l'unique mode de reproduction de l'espèce.

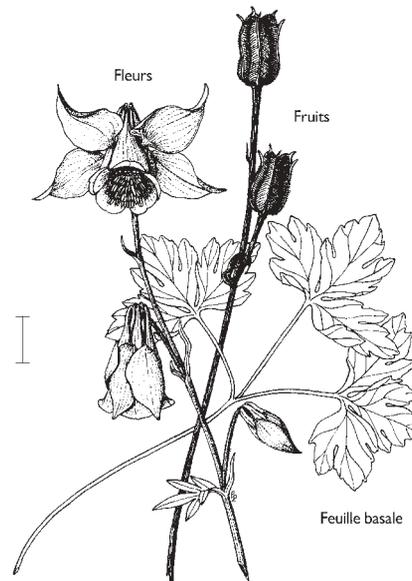
Aspect des populations, sociabilité

L'espèce se présente en populations importantes de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'individus dans les stations favorables. Les pieds sont généralement isolés ou en petites touffes bien que l'on puisse observer parfois des regroupements de quelques dizaines d'individus.

Caractères écologiques

Écologie

L'Ancolie de Bertoloni est une espèce calcicole des éboulis fins et mobiles, falaises, pierriers, pelouses rocailleuses pentues, on la rencontre également au niveau de clairières et de lisières et sous couvert forestier clair établis sur éboulis ou dans des bois rocaillieux. Bien que de caractère héliophile, elle semble préférer les expositions fraîches d'ouest à nord-est et se rapproche par cela de l'Ancolie des Alpes.



Communautés végétales associées à l'espèce

On l'observe notamment dans les groupements de falaises calcaires (All. *Saxifragion lingulatae*, *Potentillion caulescentis*) et d'éboulis calcaires (O. *Thlaspietalia rotundifolii*). En contexte forestier, on trouve l'espèce au sein des hêtraies xérophiles sur calcaire (All. *Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae*), des bois clairs à Chêne pubescent (*Quercus humilis*) (*Quercion pubescenti-sessiliflorae*), des pinèdes de l'*Erico carnea-Pinion sylvestris*, des ostryaies (All. *Carpinion orientalis*), des mélèzeins clairs ou de reboisement (All. *Piceion excelsae* et *Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli*)...

Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

8120 - Éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (*Thlaspietalia rotundifolii*) (Cor. 61.2)

8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (Cor. 62.1 et 62.1A)

9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* (Cor. 41.16)

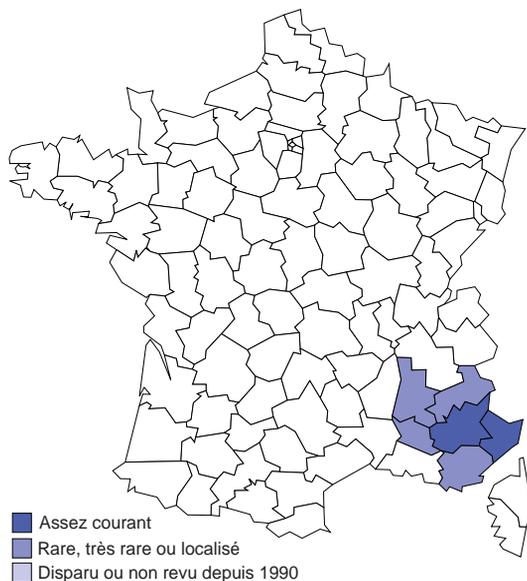
9410 - Forêts acidophiles à *Picea* des étages montagnard à alpin (*Vaccinio-Piceetea*) (Cor. 42.21 à 42.23)

9430 - Forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* (* si sur substrat gypseux ou calcaire) (Cor. 42.42)

Répartition géographique

Aquilegia bertolonii est une espèce endémique franco-italienne liguro-provençale dont l'aire de répartition s'étend de l'Apennin toscan aux Alpes sud-occidentales.

En France, cette espèce se rencontre de l'étage supraméditerranéen au subalpin inférieur, à des altitudes comprises entre 500 et 2000 m. Peu rare voire localement assez commune dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes, elle est très rare dans le Var, le Vaucluse (mont Ventoux), la Drôme (Baronnies) et les Hautes-Alpes (Laragnais).



Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe I

Espèce protégée au niveau national en France (annexe I)

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Des populations d'Ancolie de Bertoloni se trouvent dans la réserve biologique domaniale du Cheiron (Alpes-Maritimes) et en zone centrale (et périphérique) du parc national du Mercantour. L'importance des populations dans ces deux territoires n'est pas connue et devrait faire l'objet d'investigations futures.

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Évolution et état des populations

Ce taxon n'est pas en danger. À la suite de prospections récentes, un grand nombre de stations ont été retrouvées et de nombreuses sont nouvelles, en particulier sur le département des Alpes-de-Haute-Provence qui, avec la partie nord du département des Alpes-Maritimes, concentre l'essentiel des populations françaises de l'espèce. La plupart des stations visitées récemment concernent des populations généralement comprises entre quelques dizaines à quelques centaines d'individus, les plus belles dépassant le millier d'individus. En dehors de ces deux départements, l'espèce est très rare et

localisée dans les autres départements français.

En Italie, l'espèce est connue dans plusieurs provinces du Piémont au nord des Apennins, mais il est difficile actuellement d'établir un bilan des populations cisalpinnes et de leur état de conservation.

Menaces potentielles

Localement, l'Ancolie est menacée par les opérations de reboisement, les travaux de restauration des terrains en montagne et les pistes forestières qui sont susceptibles de détruire directement ses stations.

La fermeture du milieu liée à la dynamique végétale (densification des boisements, évolution de mélèze en sapinière, pessière ou pinède) est également préjudiciable à l'espèce.

La surcharge pastorale et l'érosion qu'elle entraîne sont aussi susceptibles de menacer certaines stations.

Proposition de gestion

Compte tenu de la méconnaissance de la biologie et de l'écologie de l'espèce, les mesures de gestion préconisées resteront relativement générales :

- éviter les reboisements des pelouses écorchées, éboulis fins et clairières rocailleuses qui renferment cette espèce ;
- maintenir les clairières et lisières (débroussaillage, élimination des arbres) ;
- préserver les stations lors des aménagements forestiers ;
- contrôler la pression pastorale.

L'importance des actions de gestion conservatoire à développer sera à nuancer suivant le degré de rareté relatif de l'espèce d'un département à l'autre. Les mesures à prendre seront plus conséquentes sur les stations réduites et dans les départements où l'espèce est rare.

Expérimentations et axes de recherche à développer

Compte tenu de la méconnaissance de l'espèce, les études concernant sa biologie, son écologie et la dynamique des populations sauvages sont indispensables pour préciser les mesures de gestion conservatoire éventuellement nécessaires.

Études caryologiques et génétiques en vue de préciser les relations entre les différentes populations franco-italiennes et avec les espèces affines (*Aquilegia alpina*, *Aquilegia bernardii*...).

Étude phytoécologique et de la dynamique de végétation sur les stations.

Étude de la dynamique des populations sauvages.

Étude de la viabilité et des conditions de germination de manière à dresser un état des lieux des potentialités de l'espèce dans ses différentes stations. Il sera ainsi possible de déterminer les stations qui mériteraient des renforcements de populations ou d'éventuelles réintroductions. De telles études doivent être accompagnées de la mise en place de protocoles culturels pour reproduire l'espèce et d'études sur la faisabilité de tels renforcements de populations et de réintroduction dans les situations les plus critiques (isolats, populations réduites ou dégradées).

Bibliographie

- CHAS E., 1994.- Atlas de la flore des Hautes-Alpes. Conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance - Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud - parc national des Écrins, Gap, 816 p.

- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN DE GAP-CHARANCE, 1999.- Base de données floristiques des départements alpins. Outil interne.

- DANTON Ph. et BAFFRAY M., 1995.- Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, Paris ; AFCEV, Mulhouse, 294 p.

- SALANON R. et KULEZA V., 1998.- Mémento de la flore protégée des Alpes-Maritimes. ONF, Saint-Laurent-du-Var, 284 p.